

Réf: Dossier 417956

Avis de constitution

SOCIETE « KPM-LMA SARL » en abrégé « KAL SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
STAR 5 LOT 121 ILOT 177, Lot 121, Ilot 177

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KPM-LMA SARL » en abrégé «
KAL SARL »

Objet : TRANSPORT - CONSEILS JURIDIQUES -
INTERMEDIATION FINANCIERE

Et pour la réalisation de l'objet social:

- Transport
- Conseils Juridiques
- Intermédiation Financière

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
STAR 5 LOT 121 ILOT 177, Lot 121, Ilot 177

Dirigeant(s) Mme ANON OLIVIA RAYMONDE EPSE
ANZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03609 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI